

La Cordiante – Projet de Service

Identification

Le SAC de la Cordiante asbl

Service d'accueil de jour pour personnes handicapées mentales

Siège social : 53 rue de Strichon 1495 Tilly

Tél : 071/ 87 41 48

Personne de contact : Yves Kayaert 0495/ 25 29 71

Introduction

L'histoire de la création de notre service d'accueil de jour est étroitement liée à l'accompagnement dans un autre cadre (celui des loisirs actifs) de jeunes adultes en situation de handicap mental. Dans cette étape charnière entre l'adolescence et l'âge adulte, l'inquiétude de nombreux parents pour l'après école, le stress « de trouver une place » mais pas n'importe quelle place, « une place » qui tienne compte des envies et des capacités de leur enfant, la détermination des parents et leur désarroi nous ont interpellés. Pour ces jeunes adultes dont certains avaient été refusés en ETA, n'y avait-il d'autre choix que les centres de jour classiques ? Que proposer à ces jeunes adultes qui ne sont pas assez performantes pour travailler dans une ETA, mais qui ont néanmoins un potentiel qui va bien au-delà de ce que leur demandent les structures de type occupationnel ?

Notre réponse se veut complémentaire. Les structures dont il est question ci-dessus sont utiles et nécessaires, mais elles ne conviennent pas forcément à toutes les personnes atteintes d'une déficience mentale. Le handicap est multiple, le handicap mental l'est aussi. Il est important de trouver des réponses adaptées à des besoins particuliers.

Nous avons donc choisi de créer une petite structure dynamique, où l'on continue à parier sur les possibilités de développement des personnes handicapées mentales, en les stimulant tant d'un point de vue psychomoteur et sensorimoteur, que cognitif, relationnel et affectif. Ce pari implique un engagement mutuel. Nous veillons au bien être de ces personnes aujourd'hui et nous les aidons à préparer leur avenir en renforçant leurs acquis et en élargissant leur champ d'autonomie.

Dans une logique d'inclusion, nous parions sur leur potentiel à prendre une place active au sein de la société. Nous affirmons leur droit à être acteur de leur vie, à prendre une place de citoyens à part entière. En corollaire nous les mettrons face à leurs devoirs et responsabilités.

Nous refusons d'être un lieu de « placement » nous voulons être tournés vers le monde qui nous entoure, sortir le handicap au grand jour pour battre en brèche les préjugés qui lui sont associés, favoriser la reconnaissance sociale des personnes handicapées, décloisonner le secteur.

Notre service s'inscrit dans une perspective de **développement durable**. Axé autour de la notion de protection de l'environnement : tri des déchets, récupération d'eau de pluie, utilisation de l'énergie solaire, compostage...

L'implantation

L'implantation du service sur le site de la ferme de l'abbaye de Villers-la-ville constitue une opportunité unique. Les ruines de l'abbaye et la forêt tout autour qui attirent un large public, d'une part et l'ensemble des associations pressenties pour occuper la ferme, d'autre part, offrent aux bénéficiaires la chance de s'inscrire dans un vrai projet collectif et dynamique. Les possibilités de synergie sont importantes. Les usagers seront confrontés régulièrement au public et aux associations partenaires élargissant de leur réseau social. Notre ligne d'action privilégie la **cohabitation**. C'est dans cet esprit de transversalité que certaines activités seront ouvertes à un public extérieur présentant d'autres problématiques ou pas. Que la personne handicapée mentale dépasse le stade de « receveur » de solidarité pour devenir co-acteur de solidarité.

Lors de l'ouverture du service en 2008, la ferme était en très mauvais état, sa rénovation a pris plusieurs années. Depuis mai 2014 nous sommes enfin dans nos nouveaux locaux, une étape importante, en termes de confort bien entendu mais aussi en termes de capacité d'accueil. Agréés par l'AWIPH depuis 2008 pour six équivalent temps plein étant donné l'exiguïté de nos locaux temporaires, ce chiffre peut maintenant doubler.

Nous sommes depuis 2015 reconnu également par l'AWIPH comme Initiative spécifique « activités citoyennes ».

La proximité de la gare de Villers-la-Ville assure l'accessibilité du service.

Nous avons également une antenne à Bruxelles dans les locaux de notre partenaire Itinéraires AMO, qui nous permet de faire des liens avec le public handicapé bruxellois.

Les objectifs

Favoriser l'inclusion des personnes handicapées mentales dans la société en partant de leurs besoins et en pariant sur leur potentiel.

Contribuer à l'autonomie et au bien être de ces personnes, en insistant sur leur inscription au sein de la collectivité (associations partenaires, commune, public...).

A cette fin, nous avons créé une structure médiane, ouverte sur le monde extérieur qui soit à la fois :

1. Un pôle de valorisation et d'utilité sociale

Un lieu où les personnes handicapées mentales réalisent des activités en vue de produire ou de contribuer à produire ce qui est utile (biens ou services) Des activités qui confèrent un sens à leur vie et leur apportent une reconnaissance sociale. Ce que nous leur proposons s'inscrit dans la notion de « participation par l'activité ».

2. Un pôle favorisant l'autonomie

Un lieu où les personnes handicapées mentales adultes continuent à se former, où elles développent et entretiennent leurs acquis scolaires ainsi que diverses compétences indispensable à l'autonomie (mobilité, intendance, hygiène de vie...).

3. Un pôle d'épanouissement personnel.

Un lieu où les personnes handicapées mentales s'expriment au travers d'un groupe de parole, du conseil des usagers, d'activités artistiques plastiques et musicales.

Un lieu où les personnes handicapées mentales prennent conscience de leur potentiel santé et travaillent leur condition physique au travers de différentes activités sportives.

4. Un pôle de rencontre et d'ouverture.

Un lieu « d'intégration à l'envers » où le grand public est invité à venir vers les personnes handicapées et où il peut bénéficier de leurs compétences. Un lieu de lutte contre les préjugés liés au handicap. Un lieu favorisant un changement de mentalité. Un lieu d'échange et de cohabitation avec les associations partenaires.

Autodétermination

Notre service fait preuve de flexibilité afin de permettre l'émergence et la réalisation de projets individuels même en dehors de notre structure.

Au delà des activités que nous leur proposons, nous désirons soutenir les bénéficiaires dans leurs **projets personnels**. Nous voulons les encourager à entreprendre, à chercher ce qui leur convient, à s'inscrire dans différents projets s'ils le désirent. En conséquence une certaine souplesse dans le planning est indispensable. A cette fin nous demandons au moins 3 j/sem de présence, planifiés à l'inscription et re-négociables avec l'accord du service. Une fois les jours de présence établis, les activités ne sont pas à la carte, hormis les extras (visites d'exposition, stages...) et les périodes où le groupe est dédoublé.

Notre service est une réponse parmi d'autres, il ne peut pas convenir à toutes les personnes handicapées. Elles ont leurs différences, leurs goûts et leurs préférences. Nous attendons d'elles un choix proactif, une inscription personnelle. Qu'elles soient partenaires d'un projet qui les concerne au premier chef. Les aider à prendre leur vie en main est une tâche qui demande de l'humilité et de la créativité puisqu'il faut stimuler leur réflexion, clarifier les options possibles, les accompagner dans leurs choix sans choisir à leur place...

Le public

Le service peut accueillir une douzaine de personnes âgées d'au moins 18 ans, hommes et femmes, présentant un handicap mental léger ou modéré et désireux d'être actifs.

Le service peut aussi accueillir des personnes présentant un autre type de handicap (sensoriel ou moteur) pour autant que les activités prévues soient compatibles avec leur handicap.

Il est indispensable que ces personnes adhèrent à la dimension « activités de plein air » du service. Il s'agit d'adultes ne pouvant s'intégrer d'eux même dans la vie sociale.

Le personnel

Tous les membres du personnel participent avec leur spécificité professionnelle à la vie journalière du service et à la mise en place du projet institutionnel et des projets individuels dans un esprit de solidarité.

- une directrice
- 3 TP éducateurs
- des bénévoles actifs

Nous aimerions engager une personne à mobilité réduite par exemple pour l'administratif et/ou l'atelier « Lire, écrire, calculer ». Notre projet a besoin de personnes polyvalentes.

Les procédures de coordination

- 1) La réunion plénière hebdomadaire qui rassemble tous les bénéficiaires et les travailleurs présents. Le but est d'organiser (agenda de la semaine...), d'informer, de répondre aux questions éventuelles des usagers. C'est un moment d'interpellation et de gestion de conflit.
- 2) La réunion d'équipe hebdomadaire qui rassemble tout le personnel. Organiser, évaluer le travail d'équipe, évaluer et revoir les projets pédagogiques individuels.
- 3) Le conseil des usagers. Il se réunit au moins 2 fois par an. Il élit un représentant qui siège à l'assemblée générale.
- 4) Le groupe de parole. Environ une fois par mois, débat sur un thème proposé par un usager ou un membre du personnel.
- 5) Rencontres avec la famille à la demande soit de la personne, soit du service, soit de la famille. La personne handicapée participe
- 6) Rencontres avec d'autres intervenants sociaux en rapport avec les usagers.
- 7) Rencontres avec les partenaires.

Le mode d'élaboration et de suivi des projets pédagogiques individuels

Le premier interlocuteur en est la personne handicapée elle-même.

1. Evaluation des compétences et des besoins de la personne en fonction de son projet de vie. A l'arrivée de la personne nous évaluons ses aptitudes.

Objectifs :

- Cerner au mieux la nature du handicap et les attitudes spécifiques qu'il nécessite.

- Identifier les capacités utilisables et les difficultés liées au handicap.
- Evaluer le niveau d'acquisition scolaire et identifier les compétences qui restent difficiles à maîtriser.
- Evaluer l'autonomie fonctionnelle.
- Evaluer l'état physique.
- Identifier les talents, les domaines où la personne présente le plus grand potentiel d'évolution.

Outils :

- Anamnèse sociale
- Dialogue avec la personne, ce qu'elle exprime, ses rêves.
- Dialogue avec la famille, l'entourage, d'autres intervenants sociaux.
- Observation et accompagnement

2. Elaboration du projet

En concertation avec la personne, l'équipe va définir des objectifs à court, moyen et long, terme, définir les actions à mettre en place et fixer des échéances d'évaluation.

Objectifs :

- tenter de pallier aux manques
- stimuler la personne dans ses zones de compétence et ses zones de motivation.
- répondre à ce qu'elle exprime sur ses projets de vie.

3. Evaluation

A court et moyen terme les résultats sont commentés en réunion d'équipe ce qui amène éventuellement un réajustement.

Chaque personne handicapée, les objectifs poursuivis et les moyens mis en œuvre font l'objet d'une évaluation une à deux fois par an (en fonction des situations) lors d'une réunion d'équipe particulière. La personne est ensuite invitée à participer à une réunion pour donner son avis, si elle le désire ses parents ou d'autres interlocuteurs privilégiés y participent. Les conclusions et les pistes de travail qui s'en dégagent lui sont expliquées. Le planning hebdomadaire de la personne est éventuellement adapté suite à cette évaluation.

Les conditions d'admission

- Etre âgé d'au moins 18 ans.
- Etre porteur d'un handicap mental léger ou modéré, ou présenter un autre type de handicap, sensoriel, moteur ... pour autant que les activités du service soient compatibles avec ce handicap.
- Adhérer à la dimension « activités de plein air » du service.
- Etre suffisamment autonome pour pouvoir se déplacer pendant les activités, pour pouvoir manger seul, pour pouvoir gérer globalement le fait de faire ses besoins
- Etre suffisamment autonome pour se rendre au centre en transport en commun. Le service n'organise pas de ramassage, par contre il peut offrir un accompagnement pendant une période à préciser pour aider les bénéficiaires à acquérir cette capacité.

La période d'essai est de deux mois.

Incompatibilités

- une autonomie physique insuffisante pour pratiquer les activités du centre
- une problématique principale d'alcoolisme et/ou de toxicomanie non stabilisée
- une problématique comportementale grave rendant impossible la prise en charge de la personne par le service et présentant un danger pour elle-même ou pour les autres.
- une problématique médicale grave rendant impossible la participation de la personne aux activités.

Réorientation.

Circonstances pouvant donner lieu à une réorientation avec l'aide du service ou à l'exclusion de la personne.

- émergence d'un projet de vie en inadéquation avec ce que le service propose
- incapacité à s'intégrer au groupe
- non respect des consignes de sécurité
- violence récurrente
- non respect de la convention par la personne handicapée, sa famille ou son représentant légal

Dans un souci de réorientation le préavis est de 3 mois maximum. En cas d'exclusion, le préavis est de 1 mois.

Les activités.

- ▶ Le potager
 - ▶ Une formation cognitive continue
 - ▶ Les activités citoyennes
 - ▶ L'entretien d'espaces verts
 - ▶ Les ateliers d'expression artistique
 - ▶ Le sport
 - ▶ Le groupe de parole et le Conseil des usagers
-

▶ Le potager

La conception de ce potager doit être mise en parallèle avec le projet de potager collectif « Les Jardins partagés », implanté derrière la ferme. Travail en commun sur la question du compost, de la récolte d'eau de pluie pour l'arrosage, d'un aménagement didactique et de l'accueil de visiteurs... Une occasion de reconnaissance et d'ouverture au public.

Le travail de la terre est propice à de multiples découvertes. Il implique d'être en phase avec les saisons et le temps. Il nous confronte au dur apprentissage des limites du possible et des conséquences de nos actes ou de nos oublis... Il nous projette dans l'avenir à moyen et à long terme. Il exige patience et persévérance. Mais les récompenses sont là car les fruits et légumes récoltés sont bien réels.

Le travail de la terre aide à entretenir la condition physique et participe au développement psycho moteur et sensoriel (variété des couleurs, évolution et croissance, vol d'un papillon, malaxage des matières, brûlures des orties, parfums des fleurs ou de la terre retournée, goût piquant de la roquette ou suave des petits fruits !). Il est à la fois stimulant et relaxant : les rythmes sont lents, la dimension contemplative importante. C'est une véritable école du monde vivant végétal et animal. Il faut aussi planifier la préparation des parcelles, les semis...

Le travail de la terre s'inscrit ici dans un cadre non astreignant, il n'y a pas de rentabilité attendue. Il se déploie sur base volontaire, motivé par les résultats escomptés. Les légumes et fruits récoltés peuvent servir de base aux repas du service, les surplus pourront être ramenés en famille. Cette participation active à la vie économique est valorisante et donne à la personne handicapée mentale une autre place au sein de sa famille. Le potager est aussi un prétexte aux rencontres, une manière détournée d'élargir son réseau social.

Nous avons bien entendu opté pour un potager bio.

Nous participons aussi à l'entretien du verger conservatoire des « Jardins partagés », à l'aménagement du « sentier des abeilles » ou d'une parcelle de potager accessible aux PMR

En automne le service peut également faire du jus de pomme, à partir de la récolte du verger ou de fruits collectés dans les environs.

Nous accueillons sur demande des groupes scolaires ou associatifs pour une « journée à la ferme » : visite du potager, soupe ou salade de saison, promenade dans les bois...

► Les activités citoyennes

Des activités valorisantes et utiles à la société qui allient plus value sociale et plus value environnementale :

- l'arrosage de paniers fleuris en ville (LLN, Mont-St-Guibert...) avec un cheval de trait. Celui-ci tire une remorque d'eau de pluie munie d'une pompe alimentée par un panneau solaire. L'équipe est composée d'un meneur/éducateur et d'un bénéficiaire.

- le ramassage des poubelles publiques en ville avec un vélo électrique muni d'une remorque adaptée. L'équipe est composée d'un éducateur et de plusieurs bénéficiaires.

- l'animation d'un Atelier Vélo : récupération de vélos (particuliers, déchetterie...) et remise en état. Incitation à l'usage du vélo pour les transports quotidien.

Pour toutes les actions entreprises avec les chevaux, nous formons les bénéficiaires au métier de grooms. Une formation de plusieurs mois comprenant une partie théorique (anatomie du cheval, vocabulaire spécifique, nomenclature du harnais...) et une partie pratique. Suite à cette formation ils sont capables de seconder le meneur d'un attelage : aller chercher le cheval en pâture, le soigner, lui mettre son harnais... Nous avons deux chevaux de trait, une jument comtoise et une jument ardennaise. On peut les monter, les atteler et les utiliser au débardage. Grâce à notre voiture adaptée, nous pouvons emmener des PMR en ballade en toute sécurité.

Dans notre société hyper technologique, il est question de réhabiliter la traction animale. Les avantages de l'animal sur la machine (relation émotionnelle à l'animal, respect total de l'environnement, maniabilité tout terrain, fiabilité) compensent finalement les inconvénients (cadence limitée, attention quotidienne nécessaire, alimentation permanente même hors période de travail) Une « technologie » perçue comme archaïque qui est aussi une source d'énergie renouvelable. La présence du cheval suscite beaucoup de commentaires et d'interactions positives entre la population et les personnes handicapées.

De plus les animaux ont des besoins auxquels il faut faire face tous les jours. Devoir en tenir compte, aide à structurer les journées et nous apporte le sentiment d'être utile. Les bénéficiaires du service sont responsabilisés : soigner, nourrir, promener, entraîner, câliner... Une interaction gratifiante, une relation où ils devront occuper une position d'autorité,

probablement inédite pour eux. Une activité qui valorise leur position sociale par rapport aux visiteurs. Sans oublier que l'animal est un être vivant qui a droit au respect, son utilisation à des fins « pédagogiques » ne peut compromettre son propre bien être.

Les bénéficiaires démontrent ainsi leurs capacités à se rendre utile à la collectivité, entre autre grâce à la grande visibilité de ces actions.

► **L'entretien d'espaces verts**

Il s'agit de tondre la pelouse, de tailler les haies, de faire de petites plantations, de débroussailler. C'est à chaque fois un exercice d'adaptation car le type de travail et l'endroit où il s'effectue sont variables.

Il s'agit parfois d'un vrai travail de bûcheron. Les bénéficiaires participent (de loin) à l'abattage et (de près) au transport du bois dans la mesure de leurs moyens évidemment. Il s'agit de se dépenser physiquement, d'être dehors à la « mauvaise » saison, d'apprendre à utiliser les outils, d'apprendre à reconnaître les arbres, la qualité du bois, comment l'entreposer pour qu'il sèche... Etre actif. Débardage avec le cheval de trait. Ici aussi il s'agit d'un travail gratifiant, dont l'utilité est évidente.

Les bénéficiaires se sentent très valorisés par l'utilisation des différentes machines (débroussailleuse, fendeuse...) surtout devant des personnes extérieures au service. La sécurité est essentielle.

► **La formation cognitive continue**

Les personnes porteuses d'un handicap mental apprennent plus lentement et plus difficilement que les autres. Mais au-delà de l'enseignement secondaire il n'existe plus de structures adaptées pour poursuivre les apprentissages cognitifs essentiels à leur autonomie. Nous pensons qu'il est indispensable de maintenir leurs acquis scolaires voire de les développer. Dans notre société où l'écrit et le chiffre sont omniprésents, la capacité à manipuler ces notions le mieux possibles est déterminante. Cet atelier comporte de la lecture, de l'écriture, du calcul, une initiation à l'informatique... en adéquation avec les besoins des personnes présentes et en lien avec les activités du Service. Celles-ci serviront de base pour imaginer des exercices très concrets. Un cadre connu, rassurant pour aborder des notions plus abstraites. Lecture de bandes dessinées, de journaux simplifiés, de recettes, d'histoires... Calcul de base, additions, soustractions, multiplications, divisions, mesures, mesure du temps, surfaces... Lecture de carte, d'horaire de train. Écriture, utilisation élémentaire de l'ordinateur...

Ces matières sont abordées de façon ludique, imagée et adaptée au niveau de chaque participant.

► **Les ateliers d'expression artistique**

Ces ateliers sont un lieu d'expression, de créativité et d'expérimentation. Ils abordent différentes techniques séparément ou simultanément : dessin, peinture, bricolage, musique, danse, chant... Dans un esprit ludique et dynamique. Ils s'inspirent de thèmes présents dans le quotidien du service ou de thèmes apportés par les bénéficiaires. Notre inspiration se nourrit de visite d'expositions ou de spectacles. Une fois par an, un projet d'envergure rassemble plusieurs techniques en un tout destiné à un public extérieur : exposition, participation au parcours d'artiste de la commune (Vill'art), spectacle, concert...

Un atelier idéal hors saison, ou quand le temps ne permet pas toutes les activités en extérieur, facile à adapter aux contraintes extérieures.

► **Le sport**

Nous proposons différents sports, certains régulièrement, d'autres occasionnellement. Nous avons accès à une plaine de sport communale où nous pratiquons surtout le basket, le sport qui après différents essais (football, volley...) dynamise et amuse le plus les bénéficiaires. Il s'agit aussi de randonnée à pied ou à vélo, de mise en condition physique en forêt. Des moments conviviaux, en plein air. Entraînement et sorties avec les chiens polaires avant les expéditions. Escalade en salle un sport qui mobilise le corps tout entier, qui stimule l'équilibre et la confiance en soi.

Des stages en Belgique ou à l'étranger. Stage sport nature résidentiel en été, randonnée itinérante hivernale...

Nous luttons ainsi contre les conséquences néfastes de la sédentarisation. Certaines de ces activités sont ouvertes à un public tout venant pour acter la notion d'intégration. La mobilité de demain se prépare aujourd'hui

► **Le conseil des usagers et le groupe de parole**

Le conseil des usagers est un lieu d'expression et d'interpellation, fait pour que chacun puisse donner son avis sur le service et ce qui s'y passe, et éventuellement faire des propositions. Ces réunions sont animées par un membre de l'équipe qui rédige un procès verbal, soumet celui-ci à l'approbation du conseil à chaque réunion et en donne un compte rendu en réunion d'équipe afin de donner suite aux questions soulevées. Le conseil élit un représentant qui siège à l'assemblée générale. C'est un exercice d'initiation à la démocratie : notion de responsabilité, organigramme, de candidature, de choix...

Le groupe de parole rassemble les bénéficiaires autour d'un thème proposé soit par l'un d'entre eux soit par un membre du personnel. L'objectif est que les personnes puissent s'exprimer sur des sujets qui les concernent. Bien entendu il faut aussi apprendre à écouter l'autre et à le respecter.